



Zonage réglementaire

- AUB** Zone à urbaniser à destination d'habitat
- UA** Zone urbanisée à dominante d'habitat dense
- UA2** Zone urbanisée à dominante d'habitat dense soumise aux risques naturels
- UB** Zone urbanisée à dominante d'habitat de moyenne densité de type lotissement
- UB2** Zone urbanisée à dominante d'habitat de moyenne densité de type lotissement soumise aux risques naturels
- Ue** Zone urbanisée dédiée aux activités économiques et artisanales
- Uei** Zone urbanisée dédiée aux activités artisanales soumise aux risques d'inondation
- N** Zone naturelle destinée à la préservation des espaces ayant un potentiel écologique
- A** Zone agricole équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
- Ap** Zone agricole inconstructible
- NL** Zone naturelle de loisirs
- Nei** Zone naturelle soumise aux risques d'inondation
- Nn** Zone naturelle Natura 2000

Indice "r" : Se reporter au PPRi
Indice "z" : Se reporter au PIZ

Fond de plan

- Bâti ajouté
- Continuités écologiques (trame verte et bleue)**
- sous-trame humide
- secteurs humides
- sous-trame boisée
- secteurs boisés à forte biodiversité
- secteurs boisés autres
- sous-trame ouverte subalpine/alpine
- secteurs ouverts subalpins alpins
- Corridor écologique
- Bâtiment d'élevage
- Périmètre d'étude PPRi
- Périmètre d'étude PIZ
- Prescriptions**
- OAP
- Emplacement réservé n°1
- Destination : Extension de l'école
- Bénéficiaire : Commune - Surface : 1 850m²

0 50 100 150 200 m

Réalisation : Altitudes VRD
Jean-Baptiste Lacroix - Février 2019

n.chomaz urbaniste | terre d'urbanisme | BIO URBANISME | INSIGHT | ALTITUDES VRD